

Mémoire du Réseau de la Transformation Métallique du Québec (RTMQ)

À l'intention de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des
ressources naturelles

CAPERNE – 008M

C.P. – P.L. 43

Loi sur les mines

Montréal 9 septembre 2013

Table des matières

1. NOTRE COMPRÉHENSION DU CONTEXTE POLITIQUE	1
2. RÉSEAU DE LA TRANSFORMATION MÉTALLIQUE DU QUÉBEC (RTMQ)	2
3. ÉTAT DE LA SITUATION	2
3.1 LA CHAÎNE DE VALEUR	2
3.2 DÉPENSES MINIÈRES : REVENUS MANUFACTURIERS	4
3.3 VENTILATION DES DÉPENSES MINIÈRES PAR SOUS-SECTEURS DE L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISES	5
4. LA PROBLÉMATIQUE	5
4.1 UN MARCHÉ POTENTIEL INCROYABLE DANS LA COUR ARRIÈRE DU SECTEUR MANUFACTURIER	5
4.2 UNE MARQUE DE COMMERCE ENVIRONNEMENTALE	6
5. CONCLUSION	6

1. Notre compréhension du contexte politique

Le RTMQ estime que limiter la valorisation de l'exploitation minière à la transformation en aval est trop restrictif. Nous invitons à élargir la vision de l'impact économique des projets miniers pour y inclure toutes les composantes de la valeur engendrée par l'exploitation des ressources naturelles et nous estimons être fidèles à la volonté de la ministre Martine Ouellette quand elle affirme :

« L'exploitation des ressources minérales du Québec doit être une source d'enrichissement pour l'ensemble de la collectivité. »

La transformation du minerai en aval n'est qu'une partie de la richesse engendrée par l'exploitation des ressources minérales. En 2012, l'industrie minière a investi cinq milliards de dollars au Québec. Le gros de cet investissement ne va pas dans l'achat de terrains, de concessions ou de services d'exploration, mais dans la construction d'infrastructures, l'achat de matériel et d'équipements industriels.

La base du secteur manufacturier du Québec est constituée par des entreprises de transformation qui peuvent fournir ces infrastructures et ces équipements.

La prise en compte de l'impact des investissements du secteur minier dans le développement industriel québécois est très importante si on veut appréhender l'ensemble de la chaîne de valeur de ce secteur.

À ce titre, plusieurs dispositions nous interpellent :

Octroi d'un bail minier (articles 102 à 104) :

étude de faisabilité du projet et de transformation du minerai ;

entente ayant pour objet de maximiser les retombées économiques ;

Renouvellement du bail minier (article 108) :

étude de faisabilité de la transformation du minerai de fer ;

Concession minière (article 122) :

étude de faisabilité de la transformation du minerai ;

entente de maximisation sur les retombées économiques.

Nous recommandons le retrait des composantes portant sur l'obligation de réaliser une étude de faisabilité de la transformation et leur remplacement par des ententes ayant pour objet de maximiser les retombées économiques, incluant les pourcentages de contenu québécois, prévues lors de la construction et l'opération ;

Nous recommandons, de plus, la reconnaissance d'une plus grande part de contenus locaux par l'attribution d'incitatifs.

2. Réseau de la Transformation Métallique du Québec (RTMQ)

Le RTMQ regroupe près de cent entreprises parmi lesquelles se retrouvent les leaders du développement industriel québécois. Ces entreprises représentent environ 15 000 emplois.

Le RTMQ a pour vision de faire en sorte que l'industrie des métaux soit reconnue, à la fois, comme une industrie essentielle à la société et comme un contributeur de premier plan au développement durable.

Le Réseau de la transformation métallique du Québec (RTMQ) joue un rôle au Québec en supportant le développement de tout le secteur de la transformation métallique, en documentant les pratiques exemplaires, en les faisant connaître et en visant l'amélioration du rendement et de la productivité de ses membres.

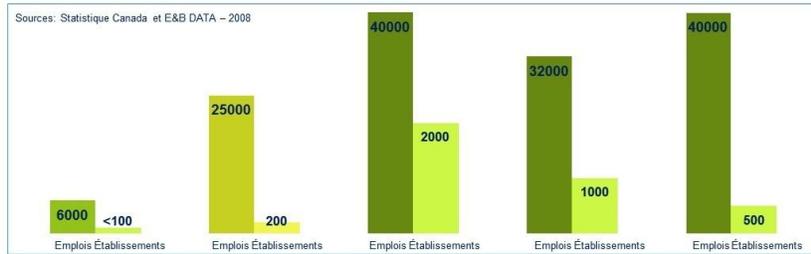
À cette fin, le Réseau tient régulièrement des activités réunissant les intervenants clés de l'industrie. Il contribue à la production d'études sectorielles et il publie un bulletin quotidien et hebdomadaire de veille sur l'industrie de la transformation métallique au Québec et dans le monde.

3. État de la situation

3.1 La chaîne de valeur

Le secteur des ressources naturelles est un des principaux marchés de la filière métallique. Ce débouché est « naturel » car le Québec appartient au petit groupe des économies avancées qui disposent aussi, sur son propre territoire, d'un vaste secteur d'extraction de minerais (avec les États-Unis et l'Australie).

Avec près de 4 000 entreprises, la filière métallique québécoise se déploie sur l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis l'équipement d'exploitation, en amont de l'extraction minérale, jusqu'en aval aux produits finis.



Description des activités

Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité principale est l'extraction, l'enrichissement ou toute autre préparation de minéraux métalliques.	Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fondre et affiner des métaux ferreux et non ferreux.	Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à forger, estamer, former, tourner et assembler des éléments en métaux ferreux et non ferreux .	Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des machines industrielles et commerciales. Ces établissements assemblent des pièces pour former des éléments, des sous-ensembles et des machines complètes.	Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication de matériel servant à transporter les gens et les marchandises. Les groupes sont établis en fonction des divers moyens de transport : route, rail, air et eau.
---	--	---	--	--

Exemples d'entreprises

- Acélor Mittal, Rio Tinto, Bibby Ste-Croix
- Supermétal, GLV
- Marmen, Imac, AGT
- Prinoth, Spectra

RTMQ - Filière métallique

© Deloitte & Touche s.r.l. et ses sociétés affiliées

La filière métallique représente un tissu industriel dynamique et porteur de richesse. Avec 17 % des établissements manufacturiers du Québec, la filière génère 45% des exportations de l'ensemble du secteur industriel (manufacturier et extraction minière).

En outre, comme près de 50% des investissements effectués dans le secteur manufacturier sont concentrés dans la filière métallique, son poids relatif ne peut qu'augmenter.

Les sous-secteurs de la production et de la transformation métallique réunis devançant en valeur d'investissements le secteur agroalimentaire et, dans le domaine des exportations, se situent au premier rang devant l'industrie des produits forestiers.

En termes de ressources humaines, la filière métallique représente 28% des emplois du secteur manufacturier.

Ces données mettent à jour une filière métallique qui est au cœur de la création de richesse de l'économie québécoise.

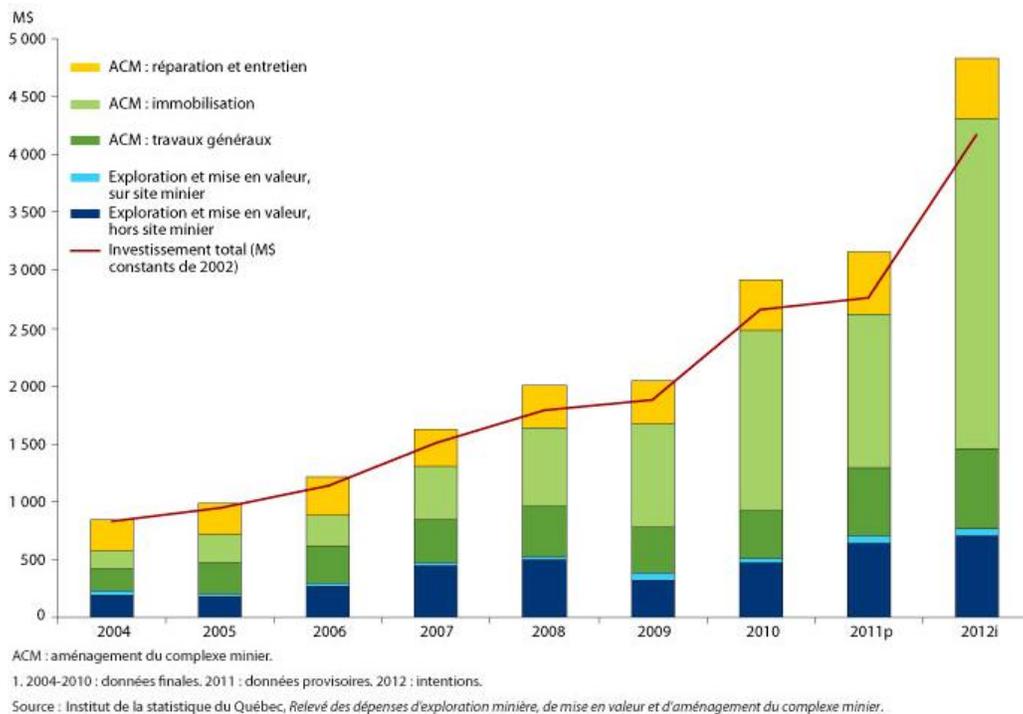
- La filière métallique se déploie du secteur minier jusqu'à la livraison de produits finis
- La filière métallique démontre la capacité québécoise de transformer le minerai
- La filière métallique est la plus grosse filière de création de richesse au Québec
- La filière métallique peut grandir et devenir encore plus importante au Québec

3.2 Dépenses minières : revenus manufacturiers

Les dépenses minières sont avant tout consacrées en immobilisation pour la construction des mines, leur maintenance et agrandissement. À chacune de ces étapes, le secteur manufacturier québécois et, en premier lieu, la filière métal est mise à contribution.

L'impact de tout accroissement des investissements dans le secteur minier se traduit par une expansion de l'activité manufacturière, donc de la prospérité. À l'inverse, une baisse de l'investissement se traduit par une décroissance du secteur industriel, avec une contraction de l'emploi et une reprise, toujours menaçante, de la tendance à la délocalisation.

Tableau des dépenses minières (*2004-2012)



3.3 Ventilation des dépenses minières par sous-secteurs de l'économie Québécoises

Le secteur des ressources naturelles représente un marché privilégié pour l'industrie manufacturière québécoise.

Afin d'évaluer de ce que représente ce débouché, la Chambre de Commerce du Montréal métropolitain a évalué il y a quelques mois le potentiel des projets miniers annoncés au Québec. Ce rapport est essentiel dans notre compréhension de l'opportunité que représente le développement des ressources naturelles. Il nous indique l'existence d'un marché impressionnant :

- o 6 milliards \$ en équipement électrique
- o 22 milliards \$ en machinerie
- o 61 milliards \$ en construction

Pour une fois, le Québec dispose d'un marché domestique significatif.

4. La problématique

4.1 Un marché potentiel incroyable dans la cour arrière du secteur manufacturier

Au-delà des chiffres, c'est une dynamique industrielle vertueuse qui se met en place. Ces investissements industriels, qui ont lieu sur le territoire même du Québec, permettent à nos entrepreneurs de consolider leurs chiffres d'affaires, de justifier de la recherche et de l'innovation, de développer des solutions innovantes pour les entreprises minières.

Dans le marché mondial des ressources naturelles, les entrepreneurs québécois ont l'avantage d'être proches de leurs partenaires miniers. Cette proximité leur permet de mieux comprendre leurs problèmes et de développer plus rapidement une expertise et une expérience de première main.

Il y a mieux encore. Forts de cette expertise et de cette expérience, les entreprises de la filière métal sont capables d'exporter leurs produits et leurs solutions sur le marché mondial.

En revanche ce marché n'est pas réservé aux entreprises Québécoises. De la même façon notre tissu industriel doit s'adapter, être compétitif et résilient pour profiter de cette opportunité. Les taux d'importations des dépenses minières illustrent l'opportunité comme la menace que représentent ce marché et les risques de fuite à l'importation.

Taux d'importation selon le secteur d'activité pour les dépenses minières de construction projetées.

Type d'investissements	Dépenses projetées sur le territoire d'application du Plan Nord (M\$)	Secteur d'activité	Proportion par secteur d'activité	Ventilation des dépenses projetées (M\$)	Taux d'importation
Miniers	33 507 \$	Administration générale	2,0%	672 \$	15%
		Construction	69,2%	23 178 \$	32%
		Équipement et machine	18,9%	6 332 \$	42%
		Équipement électrique	2,7%	903 \$	52%
		Services professionnels	5,8%	1 927 \$	17%
		Autres services	1,5%	496 \$	15%

Sources : Étude sur l'impact économique de l'exploitation des ressources naturelles Chambre de Commerce du Montréal Métropolitain 2012. Association minière du Québec et Minalliance, estimations de 2012 sujettes à changements. Note : voir la section 4 de l'étude pour une explication de la méthodologie utilisée

4.2 Une marque de commerce environnementale

Sur un plan environnemental, l'équipement minier de pointe, fait au Québec, peut participer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre et aux économies d'énergie grâce à l'excellence de de nos entrepreneurs et de leurs expertises en la matière.

Il y a une image de marque québécoise en matière d'environnement qui est en train de se construire sur la base des réalisations de notre filière métal. C'est un avantage concurrentiel en commercialisation. Pourquoi ne pas accélérer cet avantage en faisant la promotion sur la scène domestique et internationale de la qualité environnementale de l'industrie québécoise?

5. Conclusion

La transformation en aval n'est pas le seul indicateur de la création de richesse des mines dans l'économie québécoise.

L'écosystème qui est créé par l'existence d'un marché de l'extraction des ressources minérales à proximité d'une offre industrielle de qualité est un atout concurrentiel. L'optimisation des retombées locales du secteur minier passe par la prise en considération de l'opportunité industrielle québécoise en infrastructure, équipement et matériel minier que par la hausse de la pression fiscale.

Si on parle de création de richesse pour le Québec, des investissements miniers annuel de près de 5 milliards représentent ont un poids considérable pour toutes les entreprises Québécoises qui fournissent le secteur des mines.

Ces dépenses représentent une opportunité d'acquérir des expertises, d'appliquer notre potentiel de savoir à une industrie qui est à nos portes. De plus cette expertise a l'avantage d'être exportable et renouvelable, créant des emplois partout au Québec, au Nord comme au Sud, pour des générations.

C'est donc toute une dynamique industrielle qui commence bien avant l'extraction la première tonne de roche et de la coulée du premier lingot, une reconnaissance de tout ce que le Québec fournit et peut fournir en expertise, en équipement et en matériel.

C'est toute une dynamique industrielle qui commence par une reconnaissance de la taille réelle, de l'effet d'entraînement du secteur minier à travers la filière métallique et le reste de l'économie du Québec.